

Centre Technique Communal

Service Gestion urbaine-Développement

GROUPEMENT DES JARDINS FAMILIAUX DE RENENS

Procès-verbal

Date de la séance :	Mercredi 13 mars 2019 à 18h30	
Lieu :	Buvette de la Salle de spectacles - 1020 Renens	
Participants :	Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale, Direction Gestion urbaine-Développement durable	
	M. Alain Peneveyre, Chef de Service, Gestion urbaine-Développement durable	
	M. Ali Korkmaz, Président du Groupement des jardins familiaux de Renens	
	Mme Anabela Verdino Da Silva, représentante du site "Aux Airelles"	
	M. Antonio Marra, représentant du site "Sous-Biondes II"	
	M. Pasquale Forgione, représentant du site "Aux Paudex"	Excusé
	M. Acacio Pinheiro, représentant du site "Aux Paudex"	
	M. Alexandre Pascoal, représentant du site "Sous-Biondes I"	
	M. Richard Plocek, représentant du site "Au Château"	
	Mme Catherine Mérinat, représentante du site "Aux Baumettes"	
	M. José Dos Santos, représentant du site "Les Biondes"	
	M. Michele Famiglietti, représentant du site "Au Simplon"	
	M. Hasan Sarikaya, représentant du site "Au Censuy"	Absent
Présents :	85 jardiniers	
Procès-verbal :	Mme Maéva Bron, secrétaire	

Ordre du jour :		
1.	Accueil par Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale, Direction Gestion urbaine-Développement durable	
2.	Signature de la liste des présences	
3.	Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mars 2018	
4.	Désignation des scrutateurs	
5.	Rapport du Président, M. Ali Korkmaz	
6.	Election du Président	
7.	Election du représentant de site "Au Censuy"	
8.	Confirmation des représentants de sites	
9.	Révision du Règlement du Groupement des jardins familiaux	
10.	Allocution par M. Fernand Cuhe, ancien Conseiller national	
11.	Propositions individuelles et divers	

		resp.	Délai
1.	<p><u>Accueil par Mme Patricia Zurcher Maquignaz, Conseillère municipale, Direction Gestion urbaine-Développement durable</u></p> <p>Mme Zurcher Maquignaz souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette Assemblée générale et leur transmet un cordial salut de la Municipalité.</p> <p>Elle remercie M. Ali Korkmaz, Président, pour sa collaboration et son précieux travail, ainsi que les représentants de sites, M. Alain Peneveyre, M. Bastien Reymond ainsi que le personnel du Service Gestion urbaine-Développement durable (GUDD).</p> <p>Elle présente également M. Fernand Cuche, ancien Conseiller national, venu à cette occasion faire une présentation sur l'agro-foresterie.</p>		
2.	<p><u>Signature de la liste des présences</u></p> <p>La signature de la liste des présences effectuée à l'entrée fait ressortir la participation de huitante-cinq locataires des jardins familiaux de Renens. Deux personnes se sont excusées.</p>		
3.	<p><u>Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mars 2018</u></p> <p>M. Korkmaz soumet au vote le procès-verbal de la dernière Assemblée. Celui-ci est adopté à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.</p>		
4.	<p><u>Désignation des scrutateurs</u></p> <p>2 jardiniers sont nommés scrutateurs pour l'Assemblée, soit M. Antonio Masala et M. Bastien Reymond.</p>		
5.	<p><u>Rapport du Président</u></p> <p>M. Korkmaz remercie les représentants de sites pour leur travail remarquable, M. Peneveyre, les collaborateurs du Service Gestion urbaine-Développement durable, ainsi que Mme Lara Graz qui est venue faire une présentation sur la permaculture lors de la précédente Assemblée.</p> <p>Il annonce que M. Bastien Reymond est le nouveau responsable communal des jardins familiaux.</p> <p>La prochaine "Grillade party" des jardins familiaux se fera le 31 août 2019 au même endroit que l'année dernière, soit entre les sites "Sous-Biondes I et II". A cette occasion, un groupe de danse Flamenco sera présent.</p> <p>Il rappelle que les pesticides et les produits désherbants sont prohibés et remercie les jardiniers de s'y conformer.</p>		
6.	<p><u>Election du Président</u></p> <p>La candidature de M. Korkmaz étant la seule, il est réélu à la Présidence pour une année.</p>		

7.	<p><u>Election du représentant de site "Au censuy"</u></p> <p>Le Comité remercie M. Hasan Sarikaya pour le suivi qu'il a effectué sur le site "Au Censuy". Dès à présent, un nouveau représentant de site doit être élu.</p> <p>Aucune personne ne s'étant proposée, le Comité se chargera de trouver un volontaire.</p>																																									
8.	<p><u>Confirmation des représentants de sites</u></p> <p>La liste des membres du Comité pour la saison 2019-2020 s'établit donc comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="229 689 1278 2022"> <thead> <tr> <th data-bbox="229 689 708 725">Nom-prénom-adresse</th> <th data-bbox="708 689 1050 725">Représentant du site</th> <th data-bbox="1050 689 1278 725">Téléphone</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="229 757 708 831">Monsieur Ali KORKMAZ Ch. de Corbettes 1, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 757 1050 792">Président</td> <td data-bbox="1050 757 1278 792">079 704 11 43</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 862 708 936">Monsieur José MATIAS DA SILVA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 862 1050 898">Sous-Biondes II</td> <td data-bbox="1050 862 1278 898">021 635 65 50</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 967 708 1041">Madame Grazia BERISHA Av. du Temple 7, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 967 1050 1003">Sous-Biondes II</td> <td data-bbox="1050 967 1278 1003">079 606 48 32</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1072 708 1146">Madame Anabela VERDINO Ch. des Roses 10, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1072 1050 1108">Aux Airelles</td> <td data-bbox="1050 1072 1278 1108">021 636 14 03</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1178 708 1252">Monsieur Pasquale FORGIONE Ch. de la Roche 22, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1178 1050 1214">Aux Paudex</td> <td data-bbox="1050 1178 1278 1214">021 625 18 73</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1283 708 1357">Monsieur Acacio PINHEIRO Av. de Florissant 28, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1283 1050 1319">Aux Paudex</td> <td data-bbox="1050 1283 1278 1319">021 624 44 68</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1388 708 1462">Monsieur Alexandre PASCOAL Rue de Lausanne 61, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1388 1050 1424">Sous-Biondes I</td> <td data-bbox="1050 1388 1278 1424">021 635 20 51</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1494 708 1568">Monsieur José DOS SANTOS Av. du 1er Mai 11, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1494 1050 1529">Les Biondes</td> <td data-bbox="1050 1494 1278 1529">021 636 45 72</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1599 708 1673">Monsieur Richard PLOCEK Ch. des Clos 7, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1599 1050 1635">Au Château</td> <td data-bbox="1050 1599 1278 1635">021 635 41 76</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1704 708 1778">Monsieur Michele FAMIGLIETTI Av. de Préfaully 72, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1704 1050 1740">Au Simplon</td> <td data-bbox="1050 1704 1278 1740">021 634 79 90</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1809 708 1845">A définir</td> <td data-bbox="708 1809 1050 1845">Au Censuy</td> <td data-bbox="1050 1809 1278 1845">021 634 72 52</td> </tr> <tr> <td data-bbox="229 1917 708 1991">Madame Catherine MERINAT Ch. de Belle Vue 2, 1020 Renens</td> <td data-bbox="708 1917 1050 1953">Aux Baumettes</td> <td data-bbox="1050 1917 1278 1953">079 637 94 56</td> </tr> </tbody> </table>	Nom-prénom-adresse	Représentant du site	Téléphone	Monsieur Ali KORKMAZ Ch. de Corbettes 1, 1020 Renens	Président	079 704 11 43	Monsieur José MATIAS DA SILVA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens	Sous-Biondes II	021 635 65 50	Madame Grazia BERISHA Av. du Temple 7, 1020 Renens	Sous-Biondes II	079 606 48 32	Madame Anabela VERDINO Ch. des Roses 10, 1020 Renens	Aux Airelles	021 636 14 03	Monsieur Pasquale FORGIONE Ch. de la Roche 22, 1020 Renens	Aux Paudex	021 625 18 73	Monsieur Acacio PINHEIRO Av. de Florissant 28, 1020 Renens	Aux Paudex	021 624 44 68	Monsieur Alexandre PASCOAL Rue de Lausanne 61, 1020 Renens	Sous-Biondes I	021 635 20 51	Monsieur José DOS SANTOS Av. du 1er Mai 11, 1020 Renens	Les Biondes	021 636 45 72	Monsieur Richard PLOCEK Ch. des Clos 7, 1020 Renens	Au Château	021 635 41 76	Monsieur Michele FAMIGLIETTI Av. de Préfaully 72, 1020 Renens	Au Simplon	021 634 79 90	A définir	Au Censuy	021 634 72 52	Madame Catherine MERINAT Ch. de Belle Vue 2, 1020 Renens	Aux Baumettes	079 637 94 56		
Nom-prénom-adresse	Représentant du site	Téléphone																																								
Monsieur Ali KORKMAZ Ch. de Corbettes 1, 1020 Renens	Président	079 704 11 43																																								
Monsieur José MATIAS DA SILVA Rue du Simplon 32 B, 1020 Renens	Sous-Biondes II	021 635 65 50																																								
Madame Grazia BERISHA Av. du Temple 7, 1020 Renens	Sous-Biondes II	079 606 48 32																																								
Madame Anabela VERDINO Ch. des Roses 10, 1020 Renens	Aux Airelles	021 636 14 03																																								
Monsieur Pasquale FORGIONE Ch. de la Roche 22, 1020 Renens	Aux Paudex	021 625 18 73																																								
Monsieur Acacio PINHEIRO Av. de Florissant 28, 1020 Renens	Aux Paudex	021 624 44 68																																								
Monsieur Alexandre PASCOAL Rue de Lausanne 61, 1020 Renens	Sous-Biondes I	021 635 20 51																																								
Monsieur José DOS SANTOS Av. du 1er Mai 11, 1020 Renens	Les Biondes	021 636 45 72																																								
Monsieur Richard PLOCEK Ch. des Clos 7, 1020 Renens	Au Château	021 635 41 76																																								
Monsieur Michele FAMIGLIETTI Av. de Préfaully 72, 1020 Renens	Au Simplon	021 634 79 90																																								
A définir	Au Censuy	021 634 72 52																																								
Madame Catherine MERINAT Ch. de Belle Vue 2, 1020 Renens	Aux Baumettes	079 637 94 56																																								

9.	<p><u>Révision du nouveau Règlement du Groupement des jardins familiaux</u></p> <p>M. Peneveyre informe que le Règlement du Groupement des jardins familiaux sera complètement repensé dans le courant 2019. Il s'agira principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de régler la problématique des places de parc pour voiture, • de préciser les constructions possibles (cabanes, serres, coffre à outils, terrasse, pergolas) ainsi que leurs dimensions, sans laisser place à une interprétation du Règlement, • de préciser les conditions de reprise des constructions et du matériel actuels de l'ancien locataire, lors d'une remise de jardin, • de préciser la gestion des déchets provenant des jardins, • de préciser tout le volet écologique qui n'est pas explicite dans le Règlement actuel, notamment l'interdiction d'utiliser du désherbant, • de préciser l'utilisation des barbecues, souhaités à gaz, afin d'éviter de trop nombreux désagréments pour le voisinage, • et, enfin, d'incorporer au nouveau Règlement toute la partie des potagers urbains qui, actuellement, ne font pas partie du Règlement. <p>Ce travail sera effectué en collaboration avec M. Korkmaz, Président du Groupement des jardins familiaux, Mme Zurcher Maquignaz, Municipale du Service GUDD, Mme Mérinat, Représentante du site "Aux Baumettes", M. Reymond, Responsable communal des jardins familiaux et M. Peneveyre, Chef du Service GUDD.</p>		
10.	<p><u>Allocution par M. Fernand Cuche, ancien conseiller national</u></p> <p>M. Cuche commence son discours en soulevant la problématique de l'utilisation des pesticides et des produits désherbants.</p> <p>Il informe que 90% de la nourriture mondiale dépend des sols, soit des terres nourricières.</p> <p>La dégradation de la qualité des sols provient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution de la technologie, - l'utilisation de machines lourdes (tassement des sols), - l'érosion des sols, - l'utilisation abusive d'engrais (azote) et de pesticides, - la culture intensive. <p>Dès lors, il constate que l'utilisation des sols en Suisse n'est pas durable.</p> <p>Il souligne l'évolution de la nourriture, comme la nourriture de synthèse, produit à partir de cellules souches. Il doute du bon fonctionnement de cette évolution sur le long terme.</p> <p>Par conséquent, y a-t-il une alternative à la dégradation des sols ? L'agriculture biologique, l'agroforesterie, la permaculture, la poly-culture et l'élevage respectueux sont de bonnes alternatives, informe M. Cuche.</p>		

	<p>Il constate également le dérapage de la production de viande et prévient qu'il est nécessaire de retrouver le respect de l'animal ; une consommation modérée de viande peut être un bon début.</p> <p>Afin de voir opérer ces solutions, il faut que le modèle économique change. Les coopératives tendent vers cette voie.</p> <p>M. Masala doute de la possibilité de mettre en oeuvre les moyens cités. M. Cuche se veut positif et estime qu'il est important d'essayer.</p> <p>Mme Tombez évoque la difficulté pour les paysans de faire de la vente directe et promeut ce genre d'action.</p> <p>Mme Zurcher met en avant la compétitivité de l'industrie qui constitue un gros frein. Afin de restreindre cet état de fait, faut-il arrêter de faire appel à l'importation de la production mondiale ?</p> <p>60% des ressources de la Suisse proviennent de la production mondiale. Dès lors, M. Cuche pense qu'il est quand même nécessaire d'importer, mais d'une façon raisonnée, afin d'assurer la qualité du ravitaillement.</p>		
11.	<p><u>Propositions individuelles et divers</u></p> <p><u>M. Peneveyre rappelle aux jardiniers que l'eau ne doit pas être ouverte par leurs soins. En effet, une entreprise sanitaire mandatée par la Commune s'occupe afin d'éviter les risques de gel ou d'inondation !</u></p> <p>Il informe également que 7 analyses de sols ont été effectuées dans différents sites de jardins. Il en ressort que la qualité de la terre n'est pas catastrophique, mais qu'il y a quand même trop de phosphates et de cuivre. Il prie donc les jardiniers de faire attention au dosage de leur engrais et de leur bouillie bordelaise.</p> <p>M. Schweingruber annonce que l'Association des jardins de quartier, dont il fait partie, organise, le samedi 30 mars 2019 à 14h30 sur sa parcelle du site "Sous-Biondes I", un atelier de permaculture et invite les jardiniers à y participer.</p> <p>La Ville de Renens n'étant plus affiliée à la déchèterie de Bussigny, Mme Corcetto demande où le compost peut être acheté désormais. M. Clément l'informe que du compost est disponible dans les déchèteries mobiles de quartier.</p> <p>Mme Zurcher Maquignaz et M. Clément closent l'Assemblée.</p>		

La séance est levée à 20h00.

La Secrétaire

Maéva Bron

Renens, le 14 mars 2019